



BULLETIN DE SÉCURITÉ SB24 D'IRATA

PERTES DE CONTRÔLE LORS DE DESCENTES EN RAPPEL

Date de publication	Novembre 2012
Auteur	Comité Santé et Sécurité d'IRATA
Statut	A Rapport faisant suite à celui d'une entreprise affiliée à IRATA B Incident signalé par un inspecteur HSE (services de santé et de sécurité) du Royaume-Uni (entreprise non affiliée à IRATA)

A1 Incident au Royaume-Uni (Entreprise affiliée à IRATA)

L'après-midi de son premier jour de travail, un technicien IRATA de niveau 1, dont la langue maternelle n'est pas l'anglais, a perdu le contrôle depuis un point situé en milieu de corde, à environ 10 m du sol, et s'est blessé en se fracturant le bassin.

Il utilisait un descendeur auto-freinant ainsi qu'un shunt de contre-assurance (sans corde de traction), mais sa formation de niveau 1 effectuée hors du Royaume-Uni un mois plus tôt indiquait un entraînement avec un I'D Petzl et un anti-chute Singing Rock.

Un technicien de niveau 3 l'a contrôlé avant sa descente et il est descendu en rappel aux côtés d'un technicien de niveau 2 qui parlait sa langue et lui montrait comment effectuer les perçages, etc.

A2 Analyse de l'incident

- 2.1 Utilisation d'un équipement différent de celui utilisé pour la formation.
- 2.2 L'utilisation du shunt sans la corde de traction était-elle pertinente ? Le technicien a été potentiellement plus susceptible d'attraper le corps du shunt, ce qui est reconnu comme étant un mauvais usage prévisible, quelque soit l'usage du shunt, comme cela est indiqué dans les instructions du fabricant et la déclaration relative au shunt.
- 2.3 La langue maternelle de la personne blessée n'est pas l'anglais. Peut-être y a-t-il eu un malentendu à cause de la langue ?

A3 Mesures de contrôle

- 3.1 Évaluation des risques et déclaration de méthode pour s'occuper des problèmes liés à la langue. Fournir aux ouvriers des informations compréhensibles et pertinentes sur les risques et les procédures qu'ils doivent suivre afin de garantir qu'ils ont compris et qu'ils peuvent travailler sans risque.
- 3.2 Formation, familiarisation et contrôle des compétences adéquats concernant l'équipement fourni, particulièrement s'il est différent de celui utilisé précédemment lors de la formation initiale.
- 3.3 Supervision attentive des techniciens récemment qualifiés et rappel du contrôle des fonctions avant une descente [mini rappel] sans dispositif de contre-assurance.
- 3.4 Utilisation d'un descendeur pour les débutants avec fonction anti-panique (la corde est bloquée en pressant la poignée).
- 3.5 Envisager d'attacher deux techniciens ensemble lorsqu'ils sont l'un à côté de l'autre pour descendre en rappel.
- 3.6 Utilisation d'un mousqueton de freinage sous le descendeur pour assurer un meilleur contrôle et minimiser le problème initial.
- 3.7 Utilisation d'un « nœud de blocage » sur la corde de travail ou d'un « assurance en contrebas » par un technicien au sol.

B1 Incident au Royaume-Uni (ENTREPRISE NON AFFILIÉE À IRATA)

Un laveur de vitres ayant le niveau 1 IRATA s'est arrêté à environ 4 m du sol après une descente de 80 m. La descente était saccadée car la corde était mouillée. En terminant sa descente, il a perdu le contrôle et est tombé lourdement sur une barrière, entraînant une blessure à la colonne vertébrale.

Il utilisait un descendeur auto-freinant ainsi qu'un shunt de contre-assurance.

B2 Analyse de l'incident



L'allongement sur 80 m de la corde de sécurité aurait été supérieur à 4 m, donc l'action de freinage d'un dispositif de contre-assurance, quelqu'en soit le type, aurait été inefficace au moment de la perte de contrôle.

B3 Mesures de contrôle

- 3.1 Évaluation des risques et déclaration de méthode pour reconnaître les problèmes liés à l'allongement des cordes et à la distance de dégagement sur la partie inférieure de chaque descente en rappel, tout particulièrement pour les plus longues.
- 3.2 Minimiser l'allongement/étirement de la corde, par ex : dans la mesure du possible, ancrer à nouveau les cordes de travail et de sécurité et utiliser un double descendeur ou un second descendeur en remplacement d'un dispositif de contre-assurance.
- 3.3 Utilisation d'un descendeur avec fonction anti-panique (la corde est bloquée en pressant la poignée).
- 3.4 Utilisation d'un mousqueton de freinage sous le descendeur pour assurer un meilleur contrôle sur les cordes mouillées.